

enquêtes subsidiaires et des reconstitutions, et des confrontations, et des expertises, et des contre-expertises à n'en plus finir!... M. Vandelet m'interro-



J'avais tiré cinq coups de revolver.

geait agressivement, pendant des heures et des heures, sur les choses les plus imprévues et les plus funambulesques; cela l'intéressait, le cher homme, de savoir en quelle année j'avais été vacciné, quelles étaient les opinions politiques de mon coiffeur, et si mon grand-père portait des bottines élastiques... Et, finalement, je fus traduit en Cour d'assises.

C'est très émouvant d'être traduit en Cour d'assises, car qu'on soit innocent, légèrement coupable, ou profondément criminel, on ne sait jamais ce qui va vous arriver, attendu que, pour le même crime, les uns sont condamnés à six francs d'amende, et les autres à quinze ans de travaux forcés... Ça varie dans chaque département... Une vraie loterie.

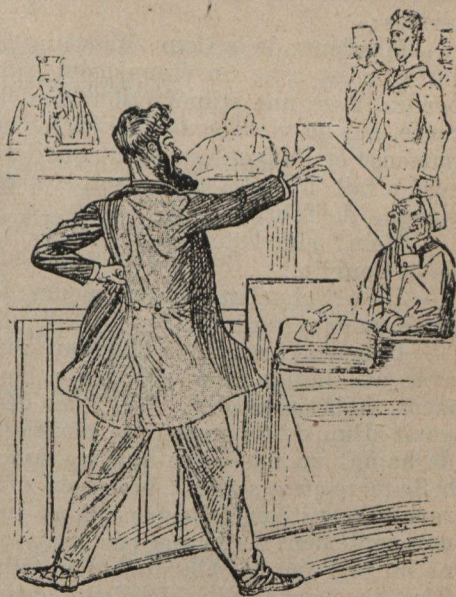
Aussi, j'avoue que j'étais perplexe : tentative de meurtre avec préméditation, cela pouvait indifféremment, selon le vent qui soufflait ce jour-là, me coûter quelques francs, ou me conduire en Nouvelle-Calédonie... Ce que c'est que de nous!

En de telles occurrences, il est permis de se livrer à des réflexions philosophiques sur la vanité des choses humaines, y compris Thémis, ses balances symboliques, ses poids et mesures... Mais je vous en fais grâce, parce que l'aventure tourna bien, et dans ces conditions, je suis d'avis que la Justice fut juste — agréable surprise à laquelle il ne faut jamais trop s'attendre!...

Mais n'anticipons pas, et parlons un peu de mon procès.

*
* *

Quoique la scène du drame se fût dé-



La déposition solennelle fut celle de l'armurier.

roulée sans témoins, une cinquantaine de témoins avaient été cités à l'audience, parmi lesquels : le pédicure de ma